

Conseil Municipal

Procès-Verbal de la séance du vendredi 18 novembre 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 18 novembre 2022 à 18 heures, selon convocation du 14 novembre 2022.

Etaient Présents : Monsieur Philippe GUIBERT Maire, Messieurs Michel ROUSSEAU, Vincent THIBAUD, Olivier BLONDET, Adjoint, Monsieur Jacky DUPLOUICH, conseiller délégué. Monsieur Didier BAIGE, conseiller municipal.

Etaient représentées : Madame Marie-Paule WILLEMS par Monsieur Vincent THIBAUD.
Madame Chantal LECHOPIER par Monsieur Michel ROUSSEAU
Madame Odile POTARD par Monsieur Olivier BLONDET
Madame Saskia VAN LISHOUT par Monsieur Philippe GUIBERT.

Était absente : Madame Laurence CLAUSS

Monsieur Olivier Blondet, 3^{ème} adjoint et Marie-Josèphe JOUANNY Secrétaire de mairie sont désignées secrétaires de séance.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

I- Approbation du procès-verbal de la réunion du 4 novembre 2022

Monsieur Guibert donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion, qui est approuvé à l'unanimité par les membres présents et représentés. Le procès-verbal est ainsi arrêté.

II- Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 4 novembre 2022
- Constitution d'une Commission de Délégation de Service Public
- Approbation du rapport de la CLECT « instruction du droit des sols »
- Questions diverses

Approuvé à l'unanimité.

III – Constitution d'une Commission de Délégation de Service Public (DSP)

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de constituer une commission de délégation de service public, cette commission est une instance qui intervient pour l'attribution des contrats de concession, notamment pour le projet d'avenant de délégation de service public avec la société SAUR qui gère le réseau d'eau potable de la commune et qui doit être renouvelé au 1^{er} janvier 2023.

Les membres de la commission sont élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a reçu un courrier de Madame Marie-Paule WILLEMS, souhaitant être sur la liste des membres suppléants.

Monsieur le Maire est membre de droit

La commission est constituée de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants.

Monsieur Olivier Blondet est désigné secrétaire pour effectuer les opérations de dépouillement.

Une seule liste est constituée pour les membres titulaires

Le dépouillement étant terminé, Monsieur le Maire proclame les résultats suivants

Monsieur Michel ROUSSEAU

Monsieur Vincent THIBAUD

Monsieur Didier BAIGE

1 seule liste est constituée pour les membres Suppléants

Le dépouillement étant terminé, Monsieur le Maire proclame les résultats suivants

Monsieur Olivier BLONDET

Monsieur Jacky DUPLOUICH

Madame Marie-Paule WILLEMS.

IV-Approbation du rapport de la CLECT « Instructions du droit des sols »

Monsieur le Maire présente le rapport de la CLECT relatif à la révision des charges transférées dans le cadre du service mutualisé « instruction du droit des sols »

Il indique au conseil que l'appréciation des charges transférées se réalise par l'intermédiaire d'une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

La CLECT a pour mission :

- D'une part de procéder à l'évaluation de la totalité des charges financières transférées à l'EPCI et correspondant aux compétences dévolues à celui-ci ;
- D'autre part de calculer les attributions de compensations existantes entre l'EPCI et chacune de ses communes, membres.

Monsieur le Maire communique le montant des allocations compensatrices à verser par la commune à la communauté de communes du Haut Limousin en Marche : 2 654 € (pour l'instruction du droit des sols),

Compensations antérieures = 20 391.16 € + 2 654 € = 23 045 € à partir du 1^{er} janvier 2023.

Après discussion, le conseil approuve le rapport de la CLECT à 9 voix POUR et 1 ABSENTION.

V-Questions diverses

Intervention de Monsieur Guibert :

***Concertation départementale sur notre système santé le 2 décembre 2022 à Bessines-sur-Gartempe.**

Monsieur le Maire étant indisponible pour assister à cette réunion, il demande si un élu pourrait le représenter. Monsieur Thibaud propose d'assister à la réunion et demandera à Madame Willems si elle serait également intéressée.

Intervention de Monsieur Rousseau

***Ostensions**

Monsieur Rousseau informe le conseil qu'il a participé à Saint Léger Magnazeix à une réunion pour l'organisation des 52^{ème} ostensions. Il souhaite qu'une publication soit faite sur nos réseaux sociaux pour recruter des bénévoles de notre commune.

La séance est levée à 19 heures et quarante-cinq minutes.

Signatures : Philippe Guibert, Maire

Olivier Blondet, secrétaire